

## Collaboration des personnes-ressources

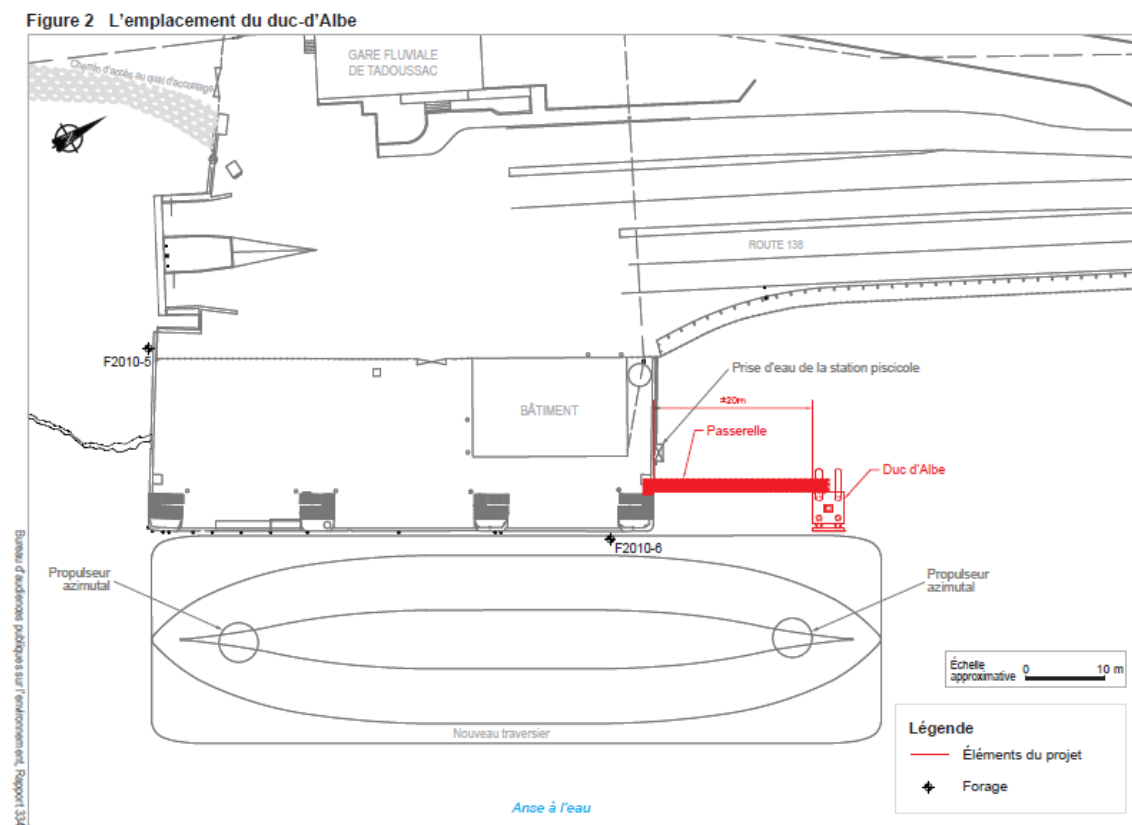
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac

Mandat d'audience publique du 7 novembre 2016 au 9 février 2017

(rapport remis après 3 mois plutôt que 4)

Le projet était assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement parce que consistant à un agrandissement de quai au moyen d'un duc-d'Albe.

Aperçu du projet :



Les préoccupations contenues dans les requêtes remises au BAPE par le Ministre remettaient en question le projet, non à cause de ses impacts directs ou indirects, mais plutôt parce que :

À la lecture des requêtes par la commission, au moment de la période de préparation du mandat en octobre 2016, il est apparu que les questions du public porteraient, entre autres, sur la sécurité routière et la fluidité de la circulation. Puisque le ministre avait considéré comme non frivole cette préoccupation en transmettant les requêtes au BAPE, il a donc été décidé de convoquer le ministère des Transports comme personne-ressource pour accommoder les requérants.

Le rapport a d'ailleurs fait état de cela :

*La plupart des préoccupations et des opinions soulevées touchent des sujets connexes au projet, notamment, l'efficacité du service de traversiers, les répercussions de la traverse sur l'économie régionale et le récréotourisme, la sécurité et la fluidité sur la route 138 ainsi que la recherche de solutions de rechange à la traverse entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine. Ce chapitre présente la synthèse des préoccupations et des opinions que les participants ont portées à l'attention de la commission d'enquête (Rapport du BAPE # 334, p. 11).*

En rencontre préparatoire, la commission a expliqué la situation au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et pourquoi elle demandait sa participation.

À la première partie de l'audience publique, le Ministère est arrivé préparé pour répondre aux questions du public sur la circulation, apportant une excellente collaboration. Collaboration d'autant plus précieuse que, puisque les impacts du projet étaient sur le milieu hydrique, le Ministère n'avait pas été impliqué dans l'analyse du projet par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avant la tenue de l'audience publique (voir document déposé PR6 dans le dossier du mandat : [http://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/quai\\_tadoussac/documents/liste\\_documents.htm#PR](http://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/quai_tadoussac/documents/liste_documents.htm#PR)).